

Séance ordinaire du 18 novembre 2025

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 18 novembre 2025, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1 Madame Sylvie Larochelle
District # 2 Madame Isabelle Laroche
District # 3 Monsieur René Goulet
District # 4 Madame Sabrina Roy
District # 5 Madame Manon Gosselin
District # 6 Monsieur Claude Granger

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Roger Goyette maire.

Mme Kim Leclerc, directrice générale, Greffière et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Mot du Maire

Le maire a fait un mot de bienvenue

2025-11-233 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Sylvie Larochelle,
Appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents,

QUE les points suivants soient ajoutés :

- 7.1 Présentation du nouveau logo de pompiers
- 7.2 Sogetel
- 7.3 Embauche d'un 4^e chauffeur

QUE la section "affaires diverses" reste ouverte.

2025-11-234 Adoption des procès-verbaux du 1^{er} et 2 octobre 2025

Il est proposé par Madame Isabelle Laroche,
Appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents,

QUE les procès-verbaux du 1^{er} et 2 octobre 2025 soient adoptés et signés tels que présentés.

Rapport incendie

Le directeur incendie a informé les élus des activités du service incendie pour le mois d'octobre. Au cours du mois, le service incendie a participé à une pratique d'évacuation scolaire en collaboration avec le service de prévention de la MRC. Plusieurs interventions ont eu lieu, dont une entraide pour un accident routier sans nécessité de désincarcération, des appuis pour des incendies de garage, de broussaille et d'équipement forestier certains ont eu lieu dans des municipalités voisines, ainsi que des appels pour des feux impliquant un abri de spa, une remise à bois et un véhicule.

Deux fausses alarmes ont également été traitées, dont une liée à un feu de cuisson. Enfin, une intervention a été requise pour un feu causé par des travaux de bûchage.

Rapport urbanisme

L'inspecteur en bâtiment a informé les élus concernant les permis émis pour le mois d'octobre. Le nombre de permis émis résumé par catégorie :

Construction neuve Habitation	4
Agrandissement / Transformation / Ajout	2
Bâtiment accessoire / annexe	3
Installation septique	6
Captage d'eau	3
Rénovation / Réparation	1
Accès à la voie publique	2
Certificat aménagement	
Lotissement	2

Un total de 23 permis a été émis, pour une valeur des travaux de 1 371 100,00\$

Dépôt des intérêts pécuniaires

Les élus suivants ont remis leur déclaration des intérêts pécuniaires :

M. Roger Goyette
M. René Goulet
M. Claude Granger
Mme Manon Gosselin
Mme Sabrina Roy
Mme Isabelle Laroche
Mme Sylvie Larochelle

Dépôt des listes

La directrice a remis aux membres du conseil une liste des chèques qu'elle a émis du 3 octobre au 13 novembre 2025, tel qu'autorisé et exigé par le règlement de contrôle et suivi budgétaire. La directrice a remis aux membres du conseil un résumé des salaires versés du 1er au 31 octobre 2025 est déposé.

2025-11-235

Comptes du mois

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les comptes présentés par la directrice en date du 13 novembre 2025 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #202500543 202500612 sont émis.

2025-11-236

**Avis de motion - Règlement # 523-2025 –
Règlement concernant la rémunération
des élus**

La conseillère Madame Sabrina Roy donne avis de motion qu'un règlement sera présenté, le règlement 523-2025 concernant le règlement la rémunération des élus en vue de son adoption lors d'une prochaine séance.

2025-11-235

**Présentation du projet - Règlement # 523-
2025 – Règlement concernant la
rémunération des élus**

La conseillère Madame Sabrina Roy présente le projet de règlement # 523-2025 concernant la rémunération des élus en vue de son adoption lors d'une prochaine séance.

2025-11-236

**Autorisation de formation sur le rôle et les
responsabilités des élus municipaux et
formation sur le code d'éthique et de
déontologie des élus**

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1) prévoit que tout membre d'un conseil municipal doit suivre une formation sur l'éthique et la déontologie dans les six (6) mois suivants le début de son mandat;

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent d'offrir également une formation complémentaire portant sur le rôle, les devoirs et les responsabilités des élus municipaux afin de soutenir le bon fonctionnement du conseil et d'assurer une compréhension commune des obligations liées à la fonction d'élus;

ATTENDU QUE cette formation sera offerte conjointement avec la Municipalité de Piopolis et la Municipalité de Saint-Augustin de Woburn, afin d'optimiser les ressources et de favoriser les échanges entre les conseils municipaux;

Il est proposé par Madame Sabrina Roy,
Appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents,

D'autoriser la participation des membres du conseil à la formation intitulée « Rôle et responsabilités des élus municipaux »;

D'autoriser la participation des membres du conseil à la formation « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux »;

Que les frais de formation soient partagés entre les municipalités participantes en proportion du nombre de participants de chacune;

Que les frais d'inscription, et autres dépenses admissibles soient remboursés;

Que la directrice générale soit autorisée à procéder à l'inscription des élus concernés et à effectuer tout paiement nécessaire à cette fin.

2025-11-236

Fonction des élus

ATTENDU la formation d'un nouveau conseil municipal suite aux élections générales de novembre 2025;

ATTENDU une nouvelle attribution des fonctions pour chaque élu(e).

Il est proposé par Madame Manon Gosselin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les fonctions soient attribuées de la manière suivante :

Fonctions	Élu/Élue
<ul style="list-style-type: none">• Bâtisses (aréna, centre communautaire, garage, station d'épuration, poste de surpression, réservoir d'eau),• Terrains municipaux• Aménagement paysager.	Isabelle Laroche
<ul style="list-style-type: none">• Voirie d'été, entretien et travaux des routes• Ressources humaines (employés) travaillant l'été ainsi que la machinerie et l'équipement.	René Goulet
<ul style="list-style-type: none">• Sécurité incendie• Inventaire matériel• Ressources humaines (pompiers) et géographique (bassins, bornes-fontaines, etc.) formation des pompiers,• Participer aux réunions se rapportant à ce service.	René Goulet
<ul style="list-style-type: none">• Arts,• Loisirs,• O.T.J., etc.• Activités pour les jeunes, équipements.• Soutien aux bénévoles, participer aux rencontres O.T.J.• Québec en forme ou Granit Action,• Programmation d'animation estivale, règlements, soutien aux jeunes travaillant sur le projet• Projet récrétouristique.	Sabrina Roy
<ul style="list-style-type: none">• Voirie d'hiver, entretien,• Ressources humaines (employés)• Équipement de déneigement.	René Goulet
<ul style="list-style-type: none">• Sécurité civile• Service de police• Plan d'intervention en cas de sinistre, inventaire de l'équipement, participer aux réunions du comité.	Sabrina Roy
<ul style="list-style-type: none">• Lutte à la pauvreté• Jardin communautaire• Croix-Rouge,• Cuisine collective.	Roger Goyette
<ul style="list-style-type: none">• Dossiers culturels : bibliothèque, bénévoles, équipement divers (ordinateurs, etc.)	Sylvie Larochelle
<ul style="list-style-type: none">• Urbanisme et environnement• Collecte des résidus, collecte sélective (recyclage), enfouissement• Gestion des boues• Compostage• Participer aux réunions du CCU• Services sanitaires réseaux d'égout et d'aqueduc.	Manon Gosselin
<ul style="list-style-type: none">• Affaires sociales• Relations humaines et communication• Responsable des questions familiales et/ou des aînés• Contrat de travail des employé(e)s + son application• Accueil aux nouveaux arrivants• Information municipale, etc.	Manon Gosselin

Fonctions	Élu/Éluë
<ul style="list-style-type: none"> ● Représente l'ensemble de la population de la municipalité ● Représente la municipalité au conseil de la MRC du Granit ● Préside les assemblées du conseil ● Signe les documents au nom de la municipalité ● Veille à ce que les règlements et les résolutions du conseil soient fidèlement appliqués ● S'assure que les recettes de la Municipalité sont perçues et dépensées tel que prévu 	Roger Goyette
<p>Délégués :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● O.T.J ● Trans-Autonomie ● Comité de développement NDDB ● Comité consultatif en environnement (CCE) ● Comité des Loisirs de NDDB ● Bibliothèque centrale de prêt ● Contré du Massif ● Coop de Solidarité Monts et Vallée ● Table d'harmonisation du PNMM 	<p>Claude Granger Isabelle Laroche Sylvie Larochelle</p>
<p>Substituts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● OTJ ● Trans-Autonomie ● Pour toutes les rencontres à la MRC du Granit 	Maire suppléant

2025-11-237

Calendrier des réunions du conseil 2026

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en établissant le jour et l'heure.

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le calendrier ci-après soit adopté et que les séances débutent à 19h00 :

13 janvier 2026	14 juillet 2026
10 février 2026	11 août 2026
10 mars 2026	08 septembre 2026
14 avril 2026	13 octobre 2026
12 mai 2026	10 novembre 2026
08 juin 2026	08 décembre 2026

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

2025-11-238

Nomination maire suppléant

ATTENDU QUE le maire de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois pourrait être absent ou empêché d'exercer ses fonctions;

ATTENDU QU'il est nécessaire de désigner une personne pour exercer les fonctions de maire en son absence;

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois nomme Madame Isabelle Laroche comme mairesse suppléante pour agir en l'absence du maire. Cette nomination prend effet immédiatement et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'une nouvelle nomination soit faite.

2025-11-239

Nomination d'un substitut au conseil de la MRC

CONSIDÉRANT QUE l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale prévoit que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) se compose du maire de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ce même article prévoit également qu'en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir du maire ou de vacances de son poste, le maire de la municipalité locale est remplacé au conseil de la MRC par un substitut, que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Monsieur René Goulet,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois nomme madame la conseillère Isabelle Laroche à titre de substitut au conseil de la MRC du Granit.

2025-11-240

Signataires autorisés institution bancaire

CONSIDÉRANT QUE suite à l'élection générale 2025 M. Roger Goyette a été élu(e) au poste de maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois;

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées auprès de la Caisse Desjardins afin d'autoriser les signataires;

Il est proposé par Madame Sylvie Larochelle,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil autorise les seules personnes suivantes à signer conjointement, tous chèques, traites, billets à ordre et autres effets pour la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois, pour les comptes détenus à la Caisse Desjardins et ce, à compter de ce jour :

- Roger Goyette, maire, OU
- Isabelle Laroche, mairesse suppléante;

CONJOINTEMENT AVEC :

- Kim Leclerc, directrice générale et greffière-trésorière, OU
- Johanne Carrier, directrice adjointe;

2025-11-241

Programme Emploi Été Canada 2026

ATTENDU QU'une aide financière peut être accordée aux employeurs pour encourager ceux-ci à embaucher des étudiants ;

ATTENDU QUE quatre postes d'animateurs et/ou animatrices pour le service d'animation estivale 2026 seront à combler pour une période de 6 semaines, 30h semaine ;

Il est proposé par Monsieur René Goulet,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QU'une demande d'aide financière soit effectuée auprès du programme Emploi Été Canada 2026.

2025-11-242

Protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures de l'École de la Voie-Lactée ainsi que de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois

ATTENDU la résolution no 2017-05-127 concernant la signature d'un protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures entre la municipalité et la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

ATTENDU les modifications apportées au protocole d'entente actuel.

Il est proposé par Madame Isabelle Laroche,
Appuyé et résolu à la majorité des conseillers et conseillères présents,

QUE le nouveau protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures entre la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois, la Commission scolaire des Hauts-Cantons et l'École primaire de la Voie-Lactée soit signé pour et au nom de la municipalité par M. le Maire Roger Goyette et par la directrice générale et greffière-trésorière Mme Kim Leclerc.

2025-11-243

Reddition de comptes programme de soutien financier infrastructure active 2024- Projet de mise à niveau du terrain de balle

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois a bénéficié d'une aide financière dans le cadre du Programme de soutien financier Infrastructure active 2024;

ATTENDU QUE le projet intitulé « Mise à niveau du terrain de balle de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois » a été réalisé entre l'été 2024 et l'été 2025;

ATTENDU QUE les travaux ont permis l'installation de cabanes de joueurs fonctionnelles, l'ajout d'un drain pour le terrain de balle ainsi que divers aménagements et matériaux nécessaires à la mise à niveau des infrastructures;

ATTENDU QUE le coût réel du projet s'élève à 13 334,94 \$, tel que détaillé au Formulaire de bilan final – Infrastructure active;

Il est proposé par Monsieur René Goulet,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

D'approuver la reddition de compte du projet Mise à niveau du terrain de balle de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois dans le cadre du Programme Infrastructure active 2024;

Que la présente résolution tienne lieu de confirmation officielle de la reddition de compte.

2025-11-244 Demande de versement -Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale Dossier : RYG38893 – 30010 – 20250422-007

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois a bénéficié d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);

Il est proposé par Madame Sylvie Larochelle,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les dépenses pour les travaux exécutés au Premier Rang pour un montant subventionné de 23 500 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports soient approuvées.

- Rechargement
- Creusement et reprofilage de fossés
- Remplacement de ponceaux

QUE les travaux aient été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

QUE le total des coûts 24 661.89\$

2025-11-245 Demande de versement -Projet particulier d'amélioration Dossier : TEG94463-30010 (5) – 20240424-015

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois a bénéficié d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale;

Il est proposé par Madame Sabrina Roy,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE les dépenses pour les travaux exécutés au Deuxième Rang pour un montant subventionné de 10 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports soient approuvées.

- Rechargement

- Creusement et reprofilage de fossés

QUE les travaux aient été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

QUE le total des coûts 17 369,24\$

2025-11-246

Ajout d'un service Internet pour la municipalité- Réservoir d'eau

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois désire ajouter un service Internet au bâtiment du réservoir d'eau municipal afin d'améliorer le suivi et la gestion des équipements;

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire et approprié d'autoriser la mise en place de ce service afin d'assurer un meilleur fonctionnement des installations municipales;

Il est proposé par Madame Manon Gosselin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

D'autoriser l'ajout d'un service Internet au réservoir d'eau municipal avec le fournisseur Sogetel avec un coût mensuel de 72,90\$ avec taxes;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Kim Leclerc, à signer tout document nécessaire à cet effet;

2025-11-247

Achat d'un gazebo – Projet Bain nature

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois désire procéder à l'achat d'un gazebo dans le cadre du projet Bain nature;

Il est proposé par Monsieur René Goulet,
Appuyé et résolu à la majorité des conseillers et conseillères présents,

D'autoriser l'achat d'un gazebo pour le projet Bain nature auprès de Home Dépôt au montant de 5 198 \$ avant taxes;

2025-11-248

Insertion de livres neufs dans les paniers de Noël 2025 – Constellation du Granit

ATTENDU l'offre de la Constellation du Granit d'insérer des livres neufs dans les paniers de Noël 2025 au coût de 10\$/livre de 0 à 5 ans, 14\$/livre pour les 6 à 8 ans et 16\$/livre pour les 9 à 12 ans.

Il est proposé par Madame Manon Gosselin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE si des familles de Notre-Dame-des-Bois reçoivent un panier de Noël, l'achat des livres nécessaires pour ces enfants soit autorisé conformément aux tarifs indiqués.

2025-11-249

**Renouvellement de votre contrat
d'assurance**

ATTENDU QUE la police d'assurance de la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois arrive à échéance;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de maintenir une couverture adéquate pour tous les biens, bâtiments et activités de la Municipalité;

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,

Appuyé et résolu à la majorité des conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil renouvelle la police d'assurance générale avec la FQM au coût de 68 552,28\$.

2025-11-250

**Renouvellement partenariat Municipalités
riveraines**

ATTENDU QUE les municipalités riveraines du lac Mégantic (Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis) ont mis en place un projet intermunicipal de protection du Lac-Mégantic visant la lutte contre le myriophylle à épis et la préservation de la qualité de l'eau ;

ATTENDU QUE notre municipalité est partenaire de ce projet depuis quatre ans et que plus de 2 500 lavages d'embarcations ont été effectués au cours de la saison 2025 grâce à la collaboration des partenaires municipaux, privés et à la mobilisation des usagers ;

ATTENDU QUE ce projet a été reconnu par l'attribution d'un Prix d'excellence en environnement dès sa première année et est désormais considéré comme un modèle à travers tout le Québec ;

Il est proposé par Madame Sabrina Roy,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

DE VERSER la contribution demandée de 2 000 \$ à la municipalité de Piopolis afin de participer au projet de protection et de mise en valeur du lac Mégantic, et ainsi permettre aux résidants de Notre-Dame-des-Bois d'avoir accès aux tarifs et aux avantages « résidant », et ce, pour l'année 2026.

2025-11-251

Organisation du souper d'employés

ATTENDU QUE le conseil désire organiser un souper d'employé le 5 décembre prochain, pour tous les employés municipaux

ATTENDU QUE les conjoints (es) sont invités à se joindre au souper au montant de 25\$ par conjoint (e).

ATTENDU QUE le conseil a retenu les services de Resto 212 pour un montant d'environ 1 500\$ tout dépend du nombre total de participants.

Il est proposé Madame Sabrina Roy,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents,

QUE le conseil retient les services de Resto 212 pour le souper d'employés.

2025-11-252

Demande d'aide financière – programme circonflexe « prêt-pour-bouger

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois souhaite encourager la pratique d'activités physiques hivernales accessibles à toute la population;

ATTENDU QUE la Municipalité désire mettre en place un service de prêt gratuit de patins à l'aréna municipal, destiné aux enfants, adultes et visiteurs;

ATTENDU QUE ce projet vise à favoriser les saines habitudes de vie, rendre le patinage accessible à tous et optimiser l'utilisation de l'aréna municipal par la mise en place d'un nouveau service communautaire;

ATTENDU QUE le projet intitulé « En piste à Notre-Dame-des-Bois ! – Prêt gratuit de patins à l'aréna municipal » comprend notamment l'achat de patins pour enfants et adultes, de supports d'aide au patinage, d'une machine à aiguiser (Sparx) et d'un rack de rangement pour le matériel;

ATTENDU QUE le budget prévisionnel du projet s'élève à 8 999 \$ et qu'il s'inscrit pleinement dans les objectifs du programme Circonflexe – Prêt-pour-bouger, soit la gratuité, l'accessibilité universelle et la valorisation d'infrastructures municipales existantes;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de Conseil Sport Loisir de l'Estrie

Il est proposé par Madame Isabelle Laroche,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois autorise le dépôt du projet « En piste à Notre-Dame-des-Bois ! – Prêt gratuit de patins à l'aréna municipal » dans le cadre du programme Circonflexe – Prêt-pour-bouger;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire à la présentation et au suivi de cette demande;

QUE la Municipalité s'engage à assurer la gestion, l'entretien et la mise en œuvre du service de prêt de patins dès la saison hivernale 2026-2027;

2025-11-253

Vœux des Fêtes dans l'Écho de Frontenac

ATTENDU QUE le journal l'Écho de Frontenac publie annuellement un cahier spécial pour la période des Fêtes où les municipalités sont invitées à prendre un espace publicitaire au coût de 371 \$ + taxes;

Il est proposé par Madame Sabrina Roy,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal accepte de prendre un espace publicitaire dans le cahier spécial de l'Écho de Frontenac pour offrir de bons vœux à la population pour la période des fêtes.

2025-11-254

Demande de paiement ½ du dernier versement final – Bain nature

ATTENDU QUE les travaux réalisés dans le cadre du projet Bain Nature n'ont pu être finalisés en raison de l'arrivée de la neige ;

ATTENDU QUE les travaux restants concernent l'achat d'équipement ainsi que la finition du sentier, lesquels seront complétés au printemps ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de paiement correspondant à la moitié (½) du dernier versement final prévu au contrat ;

Il est proposé par Madame Sylvie Laroche,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois autorise le paiement de 7 011,67\$ correspondant à ½ du dernier versement final à l'égard du projet Bain Nature, selon les modalités prévues au contrat ;

2025-11-255

Embauche d'un 3e chauffeur – Jean-François Boudreau

ATTENDU QUE le conseil souhaite embaucher Monsieur Jean-François Boudreau pour répondre aux besoins du déneigement pour la saison 2025-2026.

Il est proposé par Isabelle Laroche,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

D'embaucher Monsieur Jean-François Boudreau à titre de 3e chauffeur pour la saison 2025-2026 avec une période de probation

QUE le maire et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer le document « Contrat de travail » pour et au nom de la municipalité pour ce nouvel employé municipal.

2025-11-256

Appui à la demande des sentiers frontaliers pour le maintien du déneigement du 10e Rang Est et du stationnement

ATTENDU QUE les Sentiers frontaliers (SF) ont soumis une demande à la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois afin de maintenir le déneigement du 10e Rang Est et du stationnement donnant accès au secteur de la montagne de Marbre et du mont Saddle ;

ATTENDU QUE depuis 2020, l'achalandage de ce secteur est en constante augmentation, et ce, en toutes saisons, notamment durant l'hiver où les activités de plein air sont particulièrement populaires ;

ATTENDU QUE le déneigement du chemin et du stationnement, effectué depuis les trois dernières années, assure un accès sécuritaire pour tous les utilisateurs et prévient des situations dangereuses, telles que des véhicules pris dans la neige ou stationnés en bordure de la route ;

ATTENDU QUE ce secteur est fréquenté non seulement par les randonneurs, mais également par des motoneigistes hors-pistes, des acériculteurs, le club de motoneige et le club quad, contribuant ainsi à la vitalité touristique et économique de la région ;

ATTENDU QUE le maintien de cet accès favorise la pratique sécuritaire des activités de plein air, tout en soutenant les initiatives régionales de mise en valeur du territoire et du tourisme nature;

ATTENDU QUE l'entreprise Services forestiers Stéphane Blais a déposé une soumission pour l'entretien de ce tronçon au montant de 4 600,00 \$, taxes incluses ;

Il est proposé par Monsieur René Goulet,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois appuie la demande des Sentiers frontaliers et confirme le maintien du déneigement du 10e Rang Est et du stationnement pour la saison hivernale, afin d'assurer un accès sécuritaire et continu aux utilisateurs du secteur de la montagne de Marbre et du mont Saddle.

QUE la Municipalité accepte la soumission de Services forestiers Stéphane Blais pour le déneigement de la portion de chemin comprise entre la virée et le stationnement du 10e Rang Est, pour la saison hivernale 2025-2026, au coût de 4 600,00 \$ taxes incluses.

2025-11-257

**Modification de la résolution 2025-05-108
Entente relative à l'établissement d'un
plan d'aide mutuelle pour la protection
contre les incendies – Régie incendie des
Sommets**

ATTENDU QUE l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre les incendies n'a pu être signée avant le changement de maire;

Il est proposé par Madame Manon Gosselin,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil modifie la résolution 2025-05-108 afin de permettre au nouveau Maire, M. Roger Goyette ainsi que la directrice générale à signer l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre les incendies

2025-11-258

**Programme d'aide financière – formation
des pompiers à temps partiel 2026-2027**

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois prévoit la formation de quatre pompiers pour le programme Opérateur d'autopompe au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois prévoit la formation d'un pompier pour le programme Sauvetage en espace clos au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Bois prévoit la formation de trois pompiers pour le programme Officier non urbain au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Granit en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Monsieur René Goulet,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

De présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Granit

2025-11-259

Achat habit de combat pour le Service incendie

ATTENDU QUE la Municipalité doit s'assurer que le Service de sécurité incendie dispose d'équipements conformes aux normes en vigueur afin d'assurer la sécurité des pompiers lors des interventions;

ATTENDU QUE certains habits de combat actuellement en service sont arrivés à la fin de leur durée de vie utile ou ne répondent plus aux exigences opérationnelles et normatives;

ATTENDU QUE le directeur du Service de sécurité incendie recommande l'achat de deux nouveaux habits de combat afin de maintenir un niveau adéquat de protection;

ATTENDU QUE des soumissions ont été obtenues auprès de fournisseurs spécialisés;

Il est proposé par Madame Sabrina Roy,

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la Municipalité autorise l'achat de deux habits de combat pour les pompiers du Service de sécurité incendie;

QUE cet achat soit octroyé au fournisseur Aréo-Feu au coût de 6 476,36 \$ plus taxes conformément à la soumission déposée;

2025-11-260

Achat d'un lave-tuyau pour le Service incendie

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie doit disposer d'équipements adéquats afin d'assurer l'entretien, le lavage et le séchage adéquat des boyaux d'incendie utilisés lors des interventions;

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie ne dispose d'aucun lave-boyaux, ce qui limite l'efficacité des opérations d'entretien et augmente le temps requis pour remettre les boyaux en service;

ATTENDU QUE l'acquisition d'un lave-boyaux permettrait d'améliorer la maintenance des équipements, de prolonger la durée de vie des boyaux et d'assurer une meilleure disponibilité opérationnelle;

ATTENDU QUE le directeur du Service de sécurité incendie recommande l'achat d'un équipement de lavage de boyaux afin de répondre aux besoins opérationnels;

ATTENDU QUE des soumissions ont été obtenues auprès de fournisseurs spécialisés ;

Il est proposé par Madame Isabelle Laroche,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la Municipalité autorise l'achat d'un lave-boyaux pour le service de sécurité incendie;

QUE cet achat soit accordé au fournisseur Aéro-Feu au coût de 1 155,00\$ plus taxes conformément à la soumission reçue;

2025-11-261

Achat de casque

ATTENDU QU'il est essentiel, lors des interventions, d'assurer une identification visuelle claire et rapide des officiers du Service de sécurité incendie;

ATTENDU QU'une identification adéquate des officiers contribue à une meilleure coordination, à une gestion plus efficace des ressources et à une amélioration de la sécurité globale sur les scènes d'intervention;

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie souhaite se doter de deux nouveaux casques distinctifs;

Il est proposé par Monsieur Claude Granger,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la Municipalité autorise l'achat de deux casques destinés à l'identification des officiers du Service de sécurité incendie;

QUE cet achat soit accordé au fournisseur Aéro-Feu au coût de 854,00\$ plus taxes conformément à la soumission reçue;

2025-11-262

Présentation du nouveau logo pour le service Incendie

ATTENDU QUE le service incendie de la municipalité a présenté un nouveau logo au conseil municipal;

ATTENDU QUE la création d'un nouveau logo contribue à valoriser le travail et l'engagement des pompiers municipaux;

Il est proposé par Monsieur René Goulet,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil municipal accepte officiellement le nouveau logo du service incendie et en autorise l'utilisation sur tous les supports officiels.

2025-11-263

Sogetel

ATTENDU QUE Sogetel avait initialement proposé la construction d'une tour de télécommunication sur le lot 4 767 238 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'un citoyen afin d'éloigner la tour de son lieu de résidence ;

ATTENDU QUE la Municipalité a identifié une solution permettant de répondre à cette préoccupation tout en soutenant le projet de Sogetel ;

Il est proposé par Madame Sabrina Roy,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la municipalité accepte de vendre une portion du terrain municipal d'une superficie de 12 m x 18 m à Sogetel pour un montant de 15 000 \$;

La municipalité accorde un droit de passage à Sogetel pour la route d'accès et pour la ligne hydroélectrique, sur une largeur de 10 mètres sur le terrain municipal;

La municipalité autorise Sogetel à construire une tour de 30 mètres sur le terrain municipal numéro de lot 4 767 344 ;

La municipalité consent à renoncer au processus de notification CPC 2.0.03, étant donné qu'aucun nouveau propriétaire foncier n'est concerné et que cette proposition est le résultat direct de la période de notification déjà effectuée.

2025-11-264

Embauche d'un 4e chauffeur – Mélissa Bisson

ATTENDU QUE le conseil souhaite embaucher Mélissa Bisson pour répondre aux besoins du déneigement pour la saison 2025-2026.

Il est proposé par Isabelle Laroche,
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

D'embaucher Madame Mélissa Bisson à titre de 4e chauffeur pour la saison 2025-2026 avec une période de probation

QUE le maire et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer le document « Contrat de travail » pour et au nom de la municipalité pour ce nouvel employé municipal.

Période de questions

Le maire, et les élus répondent aux questions du public.

2025-11-265 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Sylvie Larochelle
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE la présente séance soit levée. Il est 20h23.

Roger Goyette
Maire

Kim Leclerc
Directrice générale &
Greffière-trésorière